



# FICHE D'INSCRIPTION

## Saison 2021/2022

Site du club -> <http://volley-vienne.fr>

Nous contacter -> [vbpv.vienne2@orange.fr](mailto:vbpv.vienne2@orange.fr)

### Etat civil/Adresse

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse1 \_\_\_\_\_

Adresse2 \_\_\_\_\_

Adresse3 \_\_\_\_\_

C.P. \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

### Contacts

Mail \_\_\_\_\_

Tel joueur \_\_\_\_\_

Tel Père \_\_\_\_\_

Tel mère \_\_\_\_\_

### Naissance

Date \_\_\_\_\_

Lieu \_\_\_\_\_

Catégories	Période	Cout	✓
M7/Baby Volley	2011-2012	130 €	
M9	2013 - 2014	130 €	
M11	2011 - 2012	140 €	
M13	2009 - 2010	150 €	
M15	2007 -2008	160 €	
M18	2004 - 2005 - 2006	160 €	
M21	2001 - 2002 - 2003	160 €	
SENIOR	2000 et avant	170 €	
COMPET'LIB	-	70 €	
LOISIR	-	100 €	
DIRIGEANT	-	120 €	
VOLLEY POUR TOUS	-	40 €	

REGLEMENT	NUMERO	MONTANT
Chèque 1 - septembre		
Chèque 2 - octobre		
Chèque 3 - novembre		
Espèce		
Paiement en ligne		
Virement (RIB bas page 2)		
Chèque Pack Rentrée		
Carte Région		
Coupon OMS		
Participation Comité Ent.		
<b>Total</b>		

## AUTORISATIONS

Je soussigné (e), .....

Licencié (e) adulte  Père  Mère  Tuteur  Représentant légal du mineur .....

**AUTORISE** l'enfant mineur ci-dessus à pratiquer le volley-ball à l'entraînement et en compétition au sein du Volley Ball Pays Viennois, à participer aux compétitions, aux activités organisées par le club et à effectuer les déplacements pour les matchs à l'extérieur durant la saison 2021/2022, quel que soit le mode de transport choisi par l'encadrement.

**AUTORISE** les responsables à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence, à faire procéder aux interventions médicales ou chirurgicales nécessaires au centre hospitalier de la ville où se déroule la manifestation et demande que l'on me prévienne aux numéros de téléphone communiqués au club.

**REFUSE** que le club du Volley Ball Pays Viennois diffuse sur son site <http://volley-vienne.fr> des images me concernant ou concernant l'enfant mineur dans le cadre des activités effectuées au sein du club.

**M'ENGAGE** à lire et adhérer au Règlement Sportif du club présenté en page 2.

Fait à ....., le .....

Signature, suivie de la mention « lu et approuvé »

**Estimation du cout réel d'une licence pré national : 386.57€**

Cout d'une licence PN senior = FFV 41€ + LARA 36€ + CR 40€ + Assurance 0,57€ soit 117,57€

Cotisation Club PN = Maillots-Short 44€ + Entraîneur-Matériel 115€ + Carte Supporter 10€ + Inscription Equipe PN-Arbitrage-Occupation salle 100€ soit 269€

## DROIT A L'IMAGE

Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En vertu de ces dispositions, la publication ou la reproduction d'une photographie sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non. Font exception à cette règle les photos de foule où la personne n'est pas le sujet central ou bien les photos prises de loin ou de dos. Un document manuscrit doit ainsi être signé par la ou les personnes concernées par la photographie. Le document doit en outre faire apparaître les mentions permettant de faire référence aux photos concernées par l'autorisation et à l'utilisation qui en est faite. Il ne peut en aucun cas être établi d'autorisation globale, couvrant tout type de photographie impliquant la personne.

Dans le cas des enfants mineurs, la signature d'autorisation des parents de l'enfant ou de ses tuteurs légaux doit également être obtenue par écrit. Toute personne dont la photo apparaît sur ce site bénéficie du droit de retrait de l'image; il suffit alors de nous envoyer un message à [vbpv.vienne2@orange.fr](mailto:vbpv.vienne2@orange.fr) en indiquant les références de la ou des photo(s) concernées. Dès réception du message, nous enlèverons la (les) photo(s) du site.

## REGLEMENT SPORTIF DE LA SAISON

(Ce règlement concerne les joueuses et joueurs FFV et les parents des mineurs)

### L'adhérent au club s'engage

- ✓ à suivre régulièrement et avec ponctualité les entraînements de son équipe
- ✓ à prévenir de l'absence à l'entraînement au plus tôt
- ✓ à participer aux compétitions dans lesquelles il est engagé par le club
- ✓ pour les + de 16 ans à consacrer 1 ou 2 journées pour l'encadrement des jeunes, l'arbitrage ou la marque
- ✓ à participer à l'Assemblée Générale du club

### Les parents s'engagent

- ✓ à s'organiser avec l'entraîneur pour participer à l'accompagnement à tour de rôle de l'équipe de leur enfant lorsque les matchs se déroulent à l'extérieur
- ✓ à participer à l'Assemblée Générale du club

### Le club s'engage à faire tout le nécessaire pour

- ✓ que chacun puisse pratiquer le volley-ball dans les meilleures conditions possibles et atteindre le niveau d'excellence auquel il aspire
- ✓ répondre au mieux aux propositions émises par les adhérents
- ✓ faciliter l'investissement bénévole et la participation aux commissions du club

## LA VIE DU CLUB

**Notre club est une association loi 1901 qui vit grâce à la participation active de bénévoles. Merci pour votre aide, notamment, si vous souhaitez :**

- ⇒ assister à une formation d'arbitre  ou de marqueur
- ⇒ nous mettre en relation avec un sponsor , précisez le nom .....
- ⇒ vous impliquer au sein du comité directeur, du coaching, précisez .....

Paraphe :